

N° 37/2020

**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**SEANCE DU 10 juillet 2020**

**OBJET : ATTRIBUTION APPARTEMENT T4 CHAUFFAYER**

Le dix juillet deux mille vingt à dix-neuf heures, le conseil municipal régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente en raison de la crise sanitaire (Covid-19), sous la présidence de M. ACHIN Richard, MAIRE

Nb de membres en exercice : 19

Secrétaire de séance : BERNARD Aline

Convocation en date du : 03 juillet 2020

**PRESENTS** : ACHIN Richard, AUBERT Sylvain, BARBAN Daniel, BERNARD Aline, BLANC Serge, CATELAN Richard, CATELAN Thierry, GALLAND Daniel, GRAS Julien, GRIVEL Norbert, HELSEN Véronique, MAGNAN Richard, OLLIVIER Nathalie, ROCHAS Alain, TEMPIER Nicolas, PRAT Denis

**ABSENTS** : GIRAUD Sylvie (procuration à HELSEN Véronique) BOYER-JOLY Gilbert (procuration à MAGNAN Richard) SROCZYNSKI Charles

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que l'appartement de type T4, situé sis à Chauffayer, en bordure de la RN85 est vacant depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2020.

Il propose de fixer le montant du loyer, de la caution et de sélectionner un candidat parmi les candidatures. Il souhaite également que le locataire s'engage à proposer un cautionnaire au moment de la signature du bail.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et après avoir délibéré, à l'unanimité :

- **DECIDE** de louer l'appartement T4 sis à Chauffayer à Melle DYPRE Maylène, entre le 1<sup>er</sup> et le 15 août 2020, en fonction de la fin des travaux de rafraichissement.
- **FIXE** le loyer mensuel sans charge à 510 €
- **FIXE** la caution à 510 €
- **DEMANDE** à ce qu'une caution solidaire soit mise en place
- **DONNE** tous pouvoirs à Monsieur Le Maire pour signer les pièces afférentes à ce dossier

Ainsi fait et délibéré, à AUBESSAGNE, les jours mois et ans susdits.

Le Maire,  
Richard ACHIN



**COMMUNE d'AUBESSAGNE**